

Les Français établis hors de France

Rituel annuel pour les Français de l'étranger, le gouvernement vient de publier les chiffres clés concernant les expatriés. Concentré dans cinq pays d'accueil : La Suisse, les Etats-Unis, Le Royaume-Uni, La Belgique et le Canada. Le nombre total de Français résidant aujourd'hui hors de France est estimé entre 2,5 et 3 millions.

Combien d'entre eux sont inscrits au registre consulaire ? Quel nombre de passeports a été délivré l'an dernier ? Quels sont les montants des aides accordés à nos ressortissants établis hors de France ? Mais aussi quelles sont les évolutions et les tendances ? Pour vous, Les français. Press résume l'essentiel du rapport 2025 du ministère sur les Français établis hors de

France. **Les Français de l'étranger : une population en hausse**

Bien que l'enregistrement **au registre des Français établis hors de France** ne soit pas obligatoire, les autorités françaises encouragent vivement **nos compatriotes expatriés** à accomplir cette [formalité](#) dès leur installation à l'étranger. Cette inscription revêt une importance particulière, car elle constitue notamment la [référence statistique](#) sur laquelle reposent les actions consulaires, ainsi que le budget alloué par notre nation à ses ressortissants à l'étranger. Au **31 décembre 2024, 1 754 688 Français étaient inscrits à ce registre**, soit une progression de 3,5 % [en un an](#). À titre de comparaison, l'année 2017 reste une année record avec 1 831 519 inscrits. Alors qu'en 1995, ils n'étaient que 900.000 Français à l'étranger. Il convient toutefois de rappeler que l'inscription demeure une démarche facultative : c'est pour cela que le **nombre total de Français résidant aujourd'hui hors de**

France est estimé entre 2,5 et 3 millions. Où vivent principalement les

Français de l'étranger ? Sans surprise, la majorité de nos compatriotes réside

dans un des pays du G20. Si **28 % des inscrits ont choisi un pays de l'Union européenne, la communauté française à l'étranger reste concentrée dans cinq principaux pays d'accueil** : la [Suisse](#) (172 313 inscrits), les États-Unis (159 981), le Royaume-Uni (141 593), la Belgique (123 781) et le Canada (119 256). « Suisse, États-Unis, Royaume-Uni, Belgique et Canada, ces 5 pays regroupent 40 % des Français de l'étranger » *Rapport 2025 du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France* À eux seuls, ces cinq territoires regroupent 40 % des Français établis hors de France. L'effet [Donald Trump](#) viendra-t-il redistribuer les cartes et modifier cette répartition pour nos Françaises et Français vivant au pays de l'oncle Sam ? Il faudra patienter jusqu'à la fin 2025 pour en mesurer les effets. Outre, ces chiffres, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient concentrent 15,8% de nos

ressortissants, l'Asie-Océanie 7,6% et l'Afrique-Océan Indien, 7,4%. **Quel est le**

profil des expatriés français ?

Parmi les 1 754 688 Français inscrits au registre, il y a autant de femmes que d'hommes. C'est **une parité quasi parfaite qui est atteinte** : 49,82 % du côté féminin et 50,18 % pour la partie masculine. « Quasi-parité pour les Français de l'étranger : 49,82 % de femmes et 50,18 % d'hommes » *Rapport 2025 du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France* Quant à la **répartition par âge**, celle-ci est quasi calquée sur celle de 2023. 28 % ont entre 41 et 60 ans ; 24 % ont moins de 18 ans 22 % sont âgés de 26 et 40 ans ; 16 % ont plus de 60 ans 10 % entre 18 et 25 ans En comparaison avec la France, nos compatriotes expatriés âgés de plus de 60 ans représentent donc 16 % de nos ressortissants établis à l'étranger contre 27% En France. Alors que les moins de 18 ans constituent 24% des Français de l'étranger contre 21% sur le total de la population en France

Enfin, il convient également de souligner que parmi l'ensemble des Français enregistrés dans les consulats, **561 207 sont binationaux**. C'est-à-dire qu'ils disposent également de la nationalité de leur pays de résidence.

L'activité consulaire pour les Français de l'étranger Lorsqu'un de nos compatriotes s'installe à l'étranger, la France déploie différents dispositifs pour accompagner nos ressortissants en dehors du territoire national, notamment via le réseau des ambassades, des consulats et la représentation politique. Ces services recouvrent, par exemple, la délivrance de titres officiels (passeports, cartes d'identité), l'octroi d'aides sociales, le soutien à la scolarité à travers les [bourses](#), ou encore l'appui aux associations françaises à l'étranger via le [STAFE \(Dispositif de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger\)](#). L'ensemble de ces missions relève, entre autres, d'une **direction spécifique des Français à l'étranger et de l'administration consulaire** au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dirigée par [Pauline Carmona](#). Lesfrancais.press a récemment [interviewé](#) la directrice de la [DFAE](#) qui avait dressé un bilan de l'action consulaire et partagé les perspectives pour l'année en cours et les actuelles expérimentations.

Quelques chiffres à retenir : en 2024, 493 744 titres ont été [délivrés](#) par le réseau diplomatique et consulaire, soit 316 421 passeports (330 580 lors de l'exercice précédent) et 177 323 cartes d'identité (contre 180 956 en 2023). Avec un délai moyen de rendez-vous ramené à 17 jours. Outre ces données, un système d'aides sociales est activé à travers le monde. En 2024 18.039.315 € ont été versés aux Français en difficulté à l'étranger. Et plus de 105 M€ ont été attribués dans le cadre des bourses scolaires, dont 2,4 M€ pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Ces deux questions font actuellement l'objet d'une refonte possible dans le cadre des « [Assises](#) de la protection sociale » actuellement organisée par l'Assemblée des Français de l'étranger. Concernant plus spécifiquement l'éducation, ce débat s'inscrit aussi dans un contexte plus global de [réforme de l'AEFE](#) (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Laurent Saint-Martin, s'est rendu, jeudi 12 juin, au siège de la CFE dans la banlieue parisienne

Autre sujet inclus dans les débats de ces assises, la Caisse des Français à l'étranger (CFE) et [son avenir](#). Le rapport 2025 du gouvernement sur les Français établis hors de France rappelle que cet [organisme](#) a notamment reçu 700 000 € du [Ministère](#) de l'Europe et des Affaires étrangères pour soutenir la catégorie aidée qui permet à nos compatriotes expatriés les plus modestes de bénéficier de la protection sociale, conformément à l'article L.766-9 du code de la sécurité sociale. Enfin, quelques données concernant la sécurité de nos compatriotes hors de France. En 2024, 482 décès de Français à l'étranger ont fait l'objet d'un signalement spécifique auprès des autorités françaises, dont 283 morts violentes ou suspectes. Par ailleurs, 533 disparitions inquiétantes ont été signalées cette même année, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2023. Certains cas restent non résolus, à l'instar de celui de **Typhaine Véron**, disparue au [Japon](#) .-

Cf. Jérémy Michel – 27 juillet 2025.